

Chèr.e.s coopératric.x.e.s,

C'est la dernière livraison pour cette année. Notre aventure collective et commune de production et de distribution de légumes biologiques continue ! Nous vous en remercions. Ensemble nous cultivons une alternative à l'agriculture industrielle. Depuis 43 ans nous pratiquons une agriculture solidaire et durable. Et les défis pour gagner autonomie et résilience par rapport au système agroalimentaire industriel ne manquent pas. En commençant par le travail du sol, les semences, les plantons, les méthodes de culture, les matériaux, la protection des plantes, les outils, le conditionnement des légumes, la livraison, notre organisation démocratique, nous nous questionnons pour trouver des réponses adéquates en nous référant à ces valeurs fondamentales. En attendant le temps d'après il faut prendre soin du présent ! Nous vous proposons donc plusieurs manières pour vous engager.

Part Citrouille - un cadeau de Noël pour Cocagne !!

Comme vous le savez, les finances de Cocagne ne sont pas au beau fixe cette année. Nous avons donc créé des possibilités de soutenir Cocagne au moyen d'une « part Citrouille » c.a.d. un don, un cadeau à hauteur de 55,- . Chaque coopérateur ou coopératrice qui le souhaite peut ainsi prendre une ou plusieurs « parts Citrouille » - et pourquoi pas les payer au moyen des bons du terroir, dans la limite des bons disponibles. A ne pas confondre « part Citrouille » et part sociale. Ces « parts Citrouille » sont indépendantes de la part de légumes que vous avez : petite ou grande - et également indépendantes de la classe du barème. Il s'agit d'un simple soutien, don ou cadeau que vous offrez à Cocagne.

Comment procéder ?

Il suffit d'envoyer un message à administration@cocagne et indiquer le nombre de « parts Citrouille » que vous souhaitez prendre (1,2,3, 4,,,,) . Vous recevrez alors une facture à votre nom, facture que vous pourrez payer par virement ou avec les bons (avant le 31 décembre et jusqu'à épuisement). Encore plus simple : vous faites un versement de 55,- (ou plus) sur le compte IBAN CH90 0900 0000 1200 1652 9 en indiquant « Citrouille ».

Autre possibilité : vous achetez un ou plusieurs bons de 50,- et vous complétez dans l'idéal par un versement de 5,- ou plus et vous nous envoyez un simple mot pour nous dire quoi payer avec ce bon (Il n'est pas nécessaire de le joindre). Un petit rappel : Les Bons du terroir : 20% de réduction pour vous, 10% de bénéfice pour Cocagne, mais au maximum 750,- par coopérateur ou coopératrice.

Participez aux groupements d'achat de la Coopérative des Ateliers Paysans !

Vos recevez un flyer qui explique la démarche engagée à Meyrin pour de créer des filières courtes pour faire vivre une production paysanne nourricière. Des paysan.ne.x.s et des mangeur.x.e.s ont mis sur pied de trois ateliers de transformation – boulangerie, boucherie et laiterie -, gérés en coopérative. C'est un modèle d'une alimentation organisée de la fourche à la fourchette par les acteurs concernés et indépendant de la grande distribution. Ces ateliers ainsi qu'un magasin participatif, une ferme urbaine et une auberge forment ensemble le projet alimentaire du quartier des Vergers et de Meyrin. Pour démarrer ce modèle de souveraineté et de démocratie alimentaire a besoin d'un soutien qui dépasse le quartier. Vous trouverez toutes les informations sur les groupements d'achat dans le flyer.

Visitez le stand de Cognac sur les marchés en ville !

On vous encourage à visiter le marché de Cognac en ville qui continue pendant les fêtes et les semaines durant lesquelles nous arrêtons les livraisons de légumes qui reprendront le 27 janvier. Avec nos salutations et nos meilleurs vœux pour les fêtes et la nouvelle année !

